

 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	<i>SPC GAD</i>	Retours d'expérience SPC-SCHAPI	Rédacteurs : François Péron Date : 05/04/18 Statut : validé
---	-----------------------	---	--

Crues du 19 au 25 janvier 2018 sur le bassin de l'Adour

Rapport M+1

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1,0	04/04/18	F. PERON
2.0	05/04/18	Modifications A LE ROUSIC

Affaire suivie par

François Péron - Service Prévision des Crues
<i>Tél. : 05.56.24.88.74 / Fax : 05.56.00.05.31</i>
<i>Courriel : francois.peron@developpement-durable.gouv.fr</i>

Rédacteur

François PERON

Chargé de projet vigilance opérationnelle
Division Prévision des Crues Gironde-Adour-Dordogne
DREAL Nouvelle Aquitaine

Relecteur

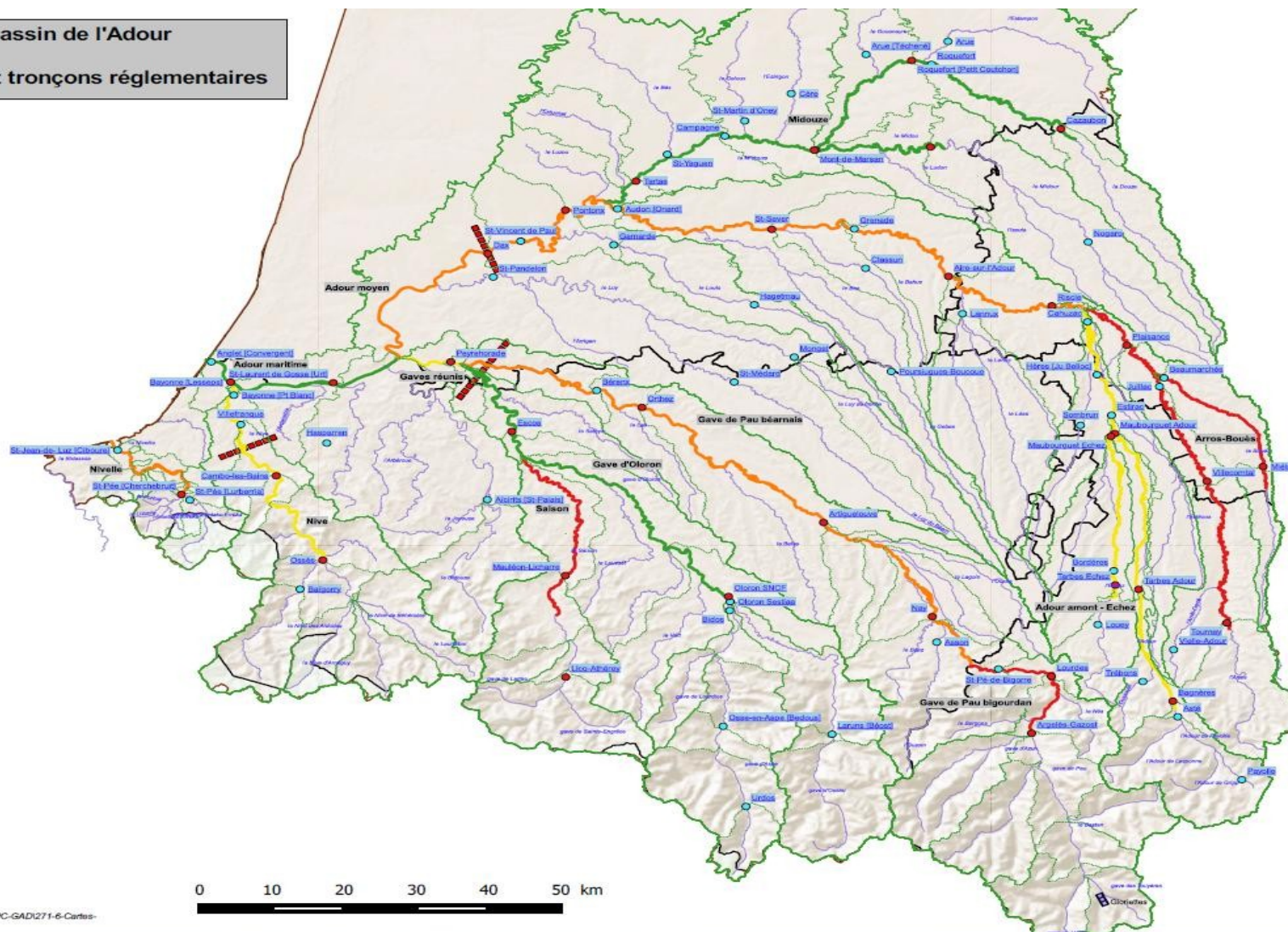
Anthony LE ROUSIC

Responsable de la Division de Prévision des Crues Gironde-Adour-Dordogne
DREAL Nouvelle Aquitaine

Référence(s) internet : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Bassin de l'Adour

Stations et tronçons réglementaires



Sources : IGN - SPC GAD

Réalisation : DREAL ALPC / DRNH / SHPC GAD / BS

Date de réalisation : mars 2016

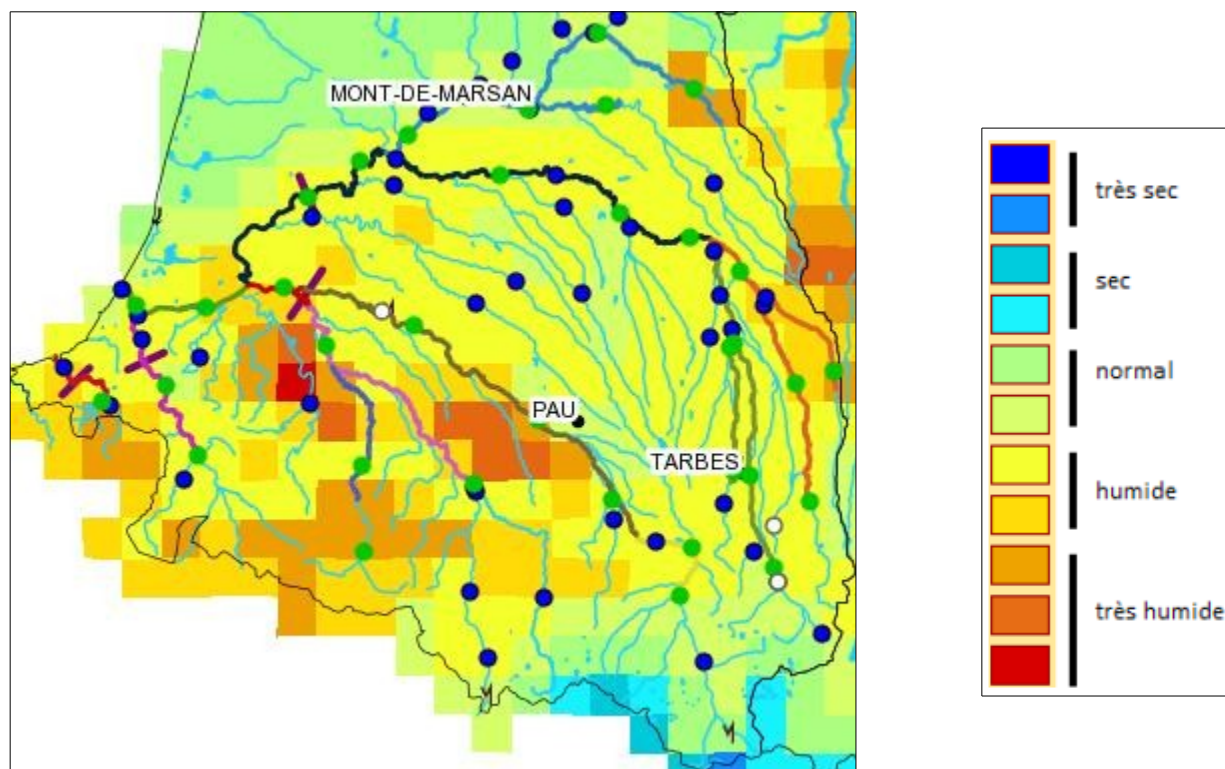
Identifiant carte : P:\spa2 SECTEURS\26 Prevision des Crues\271-SIG-SPC-GAD\271-6-Cartes-realisees\Bassin-de-l-Adour\Stations_et_troncons_reglementaires

1 - SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE

SITUATION INITIALE – HUMIDITÉ SUR LES BASSINS

L'ensemble du bassin de l'Adour a connu plusieurs régimes d'averses depuis le début du mois de janvier sur sa partie ouest : 30 à 60 mm les 6 et 7 janvier, 25 à 40 mm les 11 et 12 et à nouveau 30 à 40 mm en moyenne le 15 janvier.

Cet enchaînement a contribué à saturer les sols sur les secteurs des gaves, de la Nive et de la Neste. :



*Illustration 1: Humidité sur le bassin de l'Adour le 19 janvier
source : SPC GAD et Météo-France*

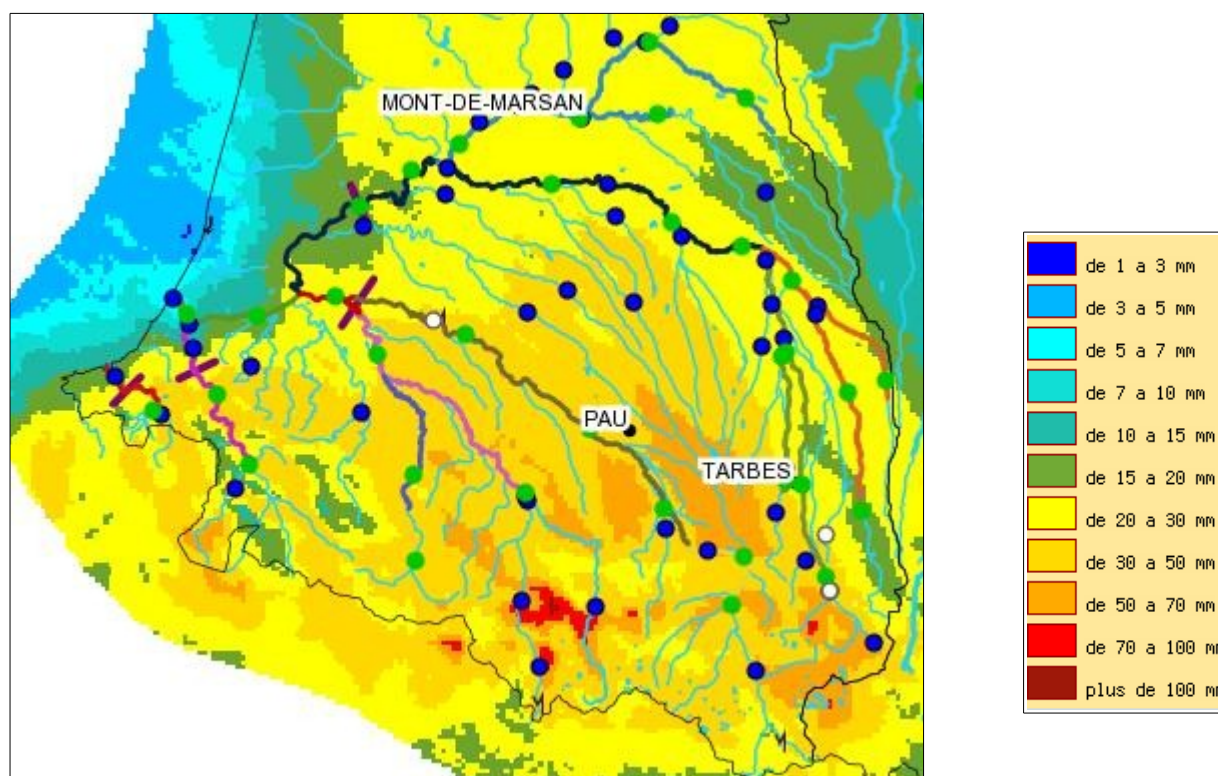
Aussi, le 19 janvier, alors que de nouvelles précipitations d'intensités élevées sont prévues sous 24 heures, particulièrement sur les gaves, les taux d'humidité sont élevés.

Le SPC GAD débute la mise en vigilance des tronçons Neste, Nive, Saison, Gave d'Oloron, Gave de Pau béarnais et Adour amont le 19 janvier.

Les premières réactions sont observées.

LAME D'EAU ANTILOPE DURANT L'ÉVÈNEMENT

À partir du 20 janvier en milieu d'après-midi et pendant environ trente heures, une perturbation de l'ordre de 35/45 mm arrose de manière homogène les têtes des tronçons, de la Neste à l'Adour amont.



*Illustration 2: Lame d'eau antilope du 20 janvier 8h au 21 janvier 20h
source : SPC GAD et Météo-France*

Les précipitations des 20 et 21 janvier vont faire réagir, parfois vivement, l'ensemble des tronçons du bassin de l'Adour. Les hauteurs maximales seront atteintes à partir du 21 janvier à l'amont des bassins.

Sur l'Adour moyen, les débits se propagent pour atteindre des hauteurs maximales sur ces tronçons entre le 21 et le 23 janvier d'amont en aval du cours d'eau.

À partir du 22 janvier, les intensités des précipitations vont très fortement diminuer et marquer la fin de l'épisode de pluies.

À partir de cette même date les décrues commencent à s'amorcer sur une partie des tronçons. Le 26 janvier à 10h marque la fin de la vigilance.

2 - VIGILANCE PRODUITE

RAPPEL DE LA DEFINITION DES NIVEAUX DE VIGILANCE CRUES

Niveau	Définition	Caractérisations/Conséquences potentielles sur le terrain
Vert	Pas de vigilance particulière requise	Situation normale.
Jaune	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	• Perturbation des activités liées au cours d'eau (pêche, canoë...). • Premiers débordements dans les vallées. Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées. • Activité agricole perturbée. • Evacuations ponctuelles.
Orange	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	Débordements généralisés. Vies humaines menacées. Quartiers inondés, nombreuses évacuations. Paralyse d'une partie de la vie sociale et économique. Activité agricole perturbée de façon significative. Quelques itinéraires structurants coupés Services publics perturbés voire inopérants. Réseaux perturbés (électricité, transports, eau potable, assainissement, télécommunications...).
Rouge	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.	Crue rare, catastrophique et/ou exceptionnellement violente. Débordements généralisés. Menace imminente et/ou généralisée sur les populations. Nombreuses vies humaines menacées. Evacuations généralisées et concomitantes, Plusieurs enjeux importants impactés en même temps sur le tronçon. Paralyse à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel : Bâtiments détruits. Nombreux Itinéraires structurants coupés Services publics fortement perturbés voire inopérants. Réseaux fortement perturbés voire inopérants (électricité, transports, eau potable, assainissement, télécommunications...).

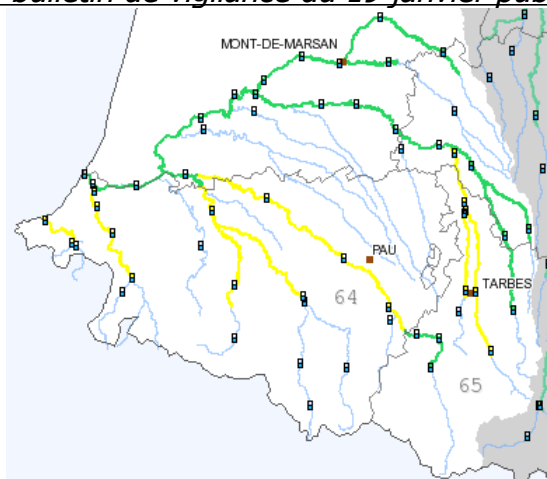
1 Chronologie et motivations des choix

NB : Il est à noter que durant cette période, le SPC GAD produit également de la vigilance pour le bassin de la Gironde du 16 au 24 janvier et pour le bassin de la Dordogne du 18 janvier au 27 janvier 2018, dont trois jours de vigilance orange du 20 au 22 janvier 2018.

Situation initiale : le bassin de l'Adour est soumis à des régimes d'averses depuis plusieurs semaines. Ces précipitations se sont renforcées au début du mois de janvier provoquant des crues modérées sur le bassin du 3 au 6 janvier. Durant cette période les tronçons Adour amont, Nive, Nivelle, Saison, Gave d'Oloron, Gaves réunis et Adour maritime ont été mis en vigilance jaune. Par la suite une nouvelle perturbation s'est produite les 11 et 12 janvier.

Dans ce contexte de forte humidité des sols, les précipitations continues attendues du 20 janvier après midi au 21 janvier en début de soirée, sont de nature à faire réagir l'ensemble des tronçons en particulier **la Nivelle, la Nive, le Saison, le gave d'Oloron, le gave de Pau béarnais et l'Adour amont**. Aussi, la mise en **vigilance jaune** débute le 19 janvier 2018 au bulletin de 16h. Elle concerne ces tronçons.

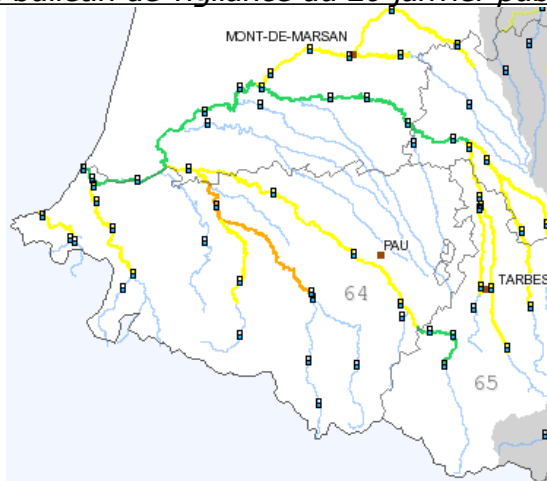
Carte du bulletin de vigilance du 19 janvier publié à 16h



Les prévisions de pluie pour la période du 20 janvier au 21 janvier sont revues à la hausse notamment les intensités sur la Vallée des Gaves et la Soule Haut-Béarn. Cela entraîne le passage en **vigilance orange** du **Gave d'Oloron**.

Par ailleurs ces prévisions s'étendent aux bassins météorologiques Piémont Val d'Adour, et Adour Landaise Midouze ce qui conduit la mise en **vigilance jaune** respectivement des tronçons **Arros-Bouès et Midouze**. En outre l'influence des marées associée à l'augmentation des niveaux sur le gave d'Oloron, le Saison et le gave de Pau béarnais conduit à la mise en **vigilance jaune** des **gaves réunis**.

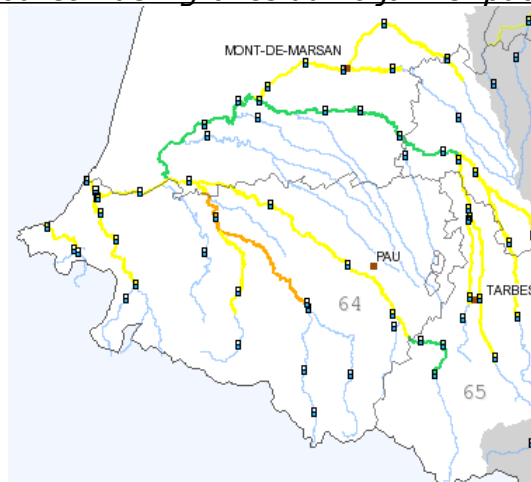
Carte du bulletin de vigilance du 20 janvier publié à 10h



Les prévisions de pluie en début d'après-midi le 20 janvier sont inchangées en terme d'intensité et de répartition des précipitations et confirment le déroulement de l'épisode.

L'augmentation attendue des niveaux sur le gave de Pau béarnais et le gave d'Oloron associée aux forts coefficients de marée conduisent à la mise en **vigilance jaune** du tronçon **Adour maritime** pour les marées du dimanche 21 après-midi dans le secteur de Urt.

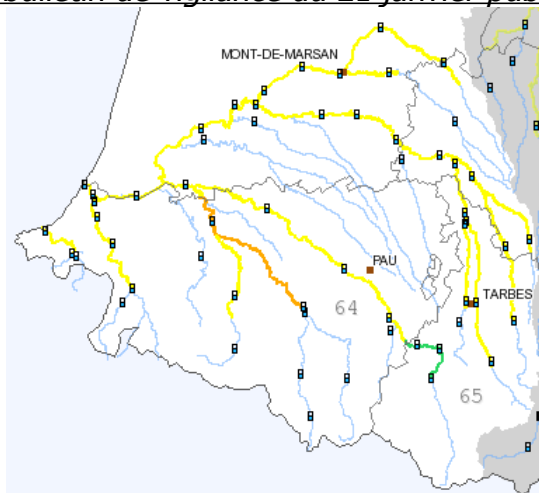
Carte du bulletin de vigilance du 20 janvier publié à 16h :



Par la suite deux bulletins de réactualisation des précipitations sont publiés en soirée à 22h15 et le lendemain en fin de nuit à 6h.

Dans la nuit du 20 au 21 janvier les niveaux de premiers débordements sont franchis sur les tronçons Nive, Gave d'Oloron, Midouze, Gaves réunis, Adour amont et Saison. Le 21 janvier les prévisions de pluie confirment la poursuite de l'événement jusqu'en fin d'après-midi. Les réactions observées sur l'Adour amont et l'Arros-Bouès se répercutent en aval sur l'**Adour moyen**. Ce dernier tronçon est placé en **vigilance jaune** au bulletin de 10 h.

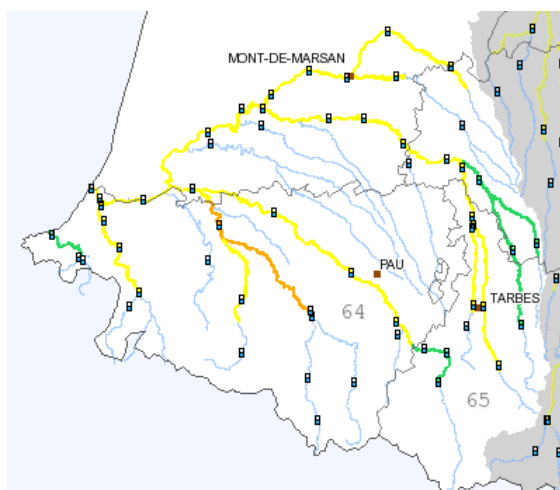
Carte du bulletin de vigilance du 21 janvier publié à 10h :



Un bulletin d'actualisation des prévisions est publié à 12h50.

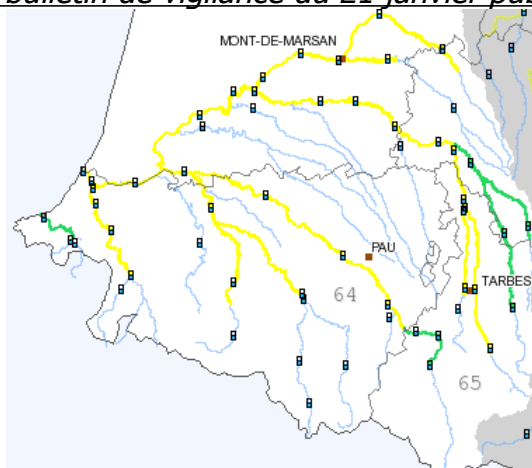
Les prévisions produites par Météo-France en début d'après-midi demeurent inchangées et n'entraînent pas de nouvelle vigilance. Toutefois, la **vigilance jaune** est levée sur la **Nivelle** et l'**Arros-Bouès**. Les niveaux de premiers débordements sont atteints sur le Gave de Pau béarnais à Nay et sur l'Adour moyen dans le secteur d'Aire sur l'Adour.

Carte du bulletin de vigilance du 21 janvier publié à 16h



Après la fin de l'événement, un bulletin actualisation des prévisions est publié à 22h, il permet d'acter la levée de la **vigilance orange** sur le **gave d'Oloron**.

Carte du bulletin de vigilance du 21 janvier publié à 22h



Un nouveau bulletin d'actualisation est publié le 22 janvier à 5h55.

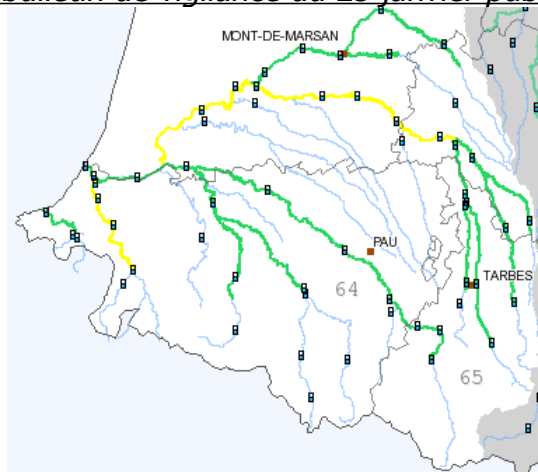
Les **vigilances jaunes** de la **Nive, de l'Adour maritime, du Saison et du Gave de Pau béarnais** sont levées le 22 janvier au bulletin de 10h.

Les **vigilances jaunes** du **Gave d'Oloron et de l'Adour amont** sont levées le 22 janvier au bulletin de 16h.

La **vigilance jaune** des **Gaves réunis** est levée le 23 janvier au bulletin de 10h.

Le 25 janvier à 10h, la **Nive** est à nouveau placée en **vigilance jaune** en raison de fortes pluies attendues sous 24 heures.
Par ailleurs, la **vigilance jaune** de la **Midouze** est levée dans ce même bulletin.

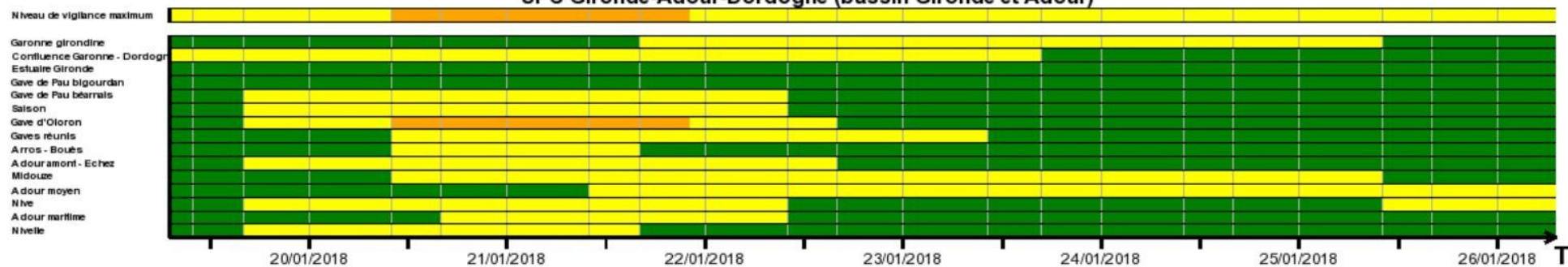
Carte du bulletin de vigilance du 25 janvier publié à 10 h:



Les **vigilances jaunes** de la Nive et de l'Adour moyen sont levées le 26 janvier au bulletin de 10h.

Chronologie des publications dans la période : 19/01/2018 - 25/01/2018
SPC Gironde-Adour-Dordogne (bassin Gironde et Adour)

Publications dans la période : 19/01/2018 - 25/01/2018
SPC Gironde-Adour-Dordogne (bassin Gironde et Adour)

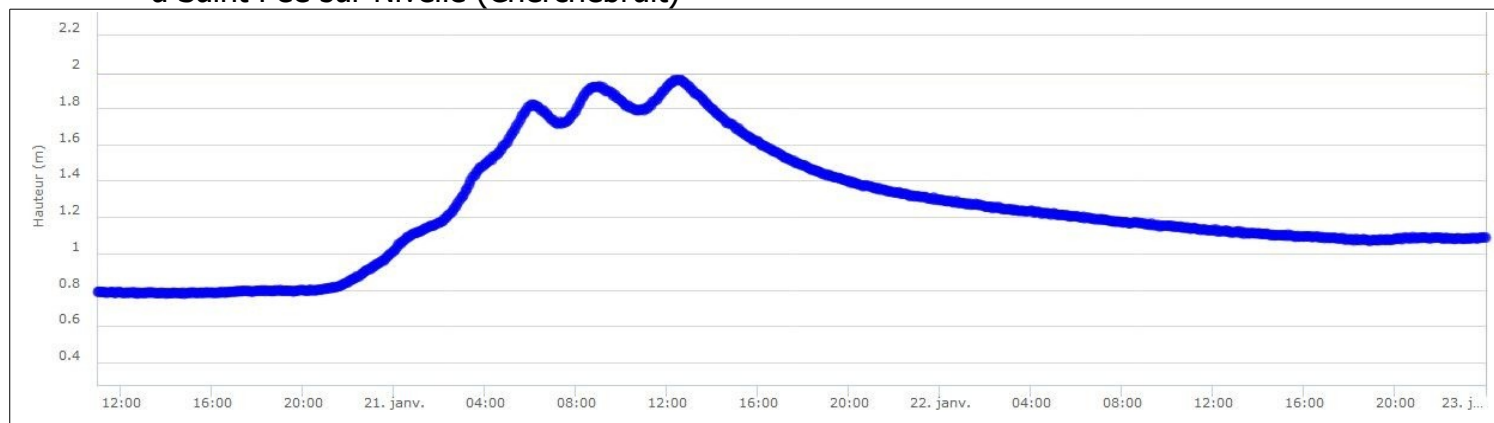


Code	Nom du tronçon	Vert	Jaune	Orange	Rouge	Total
	Vigilance du SPC : Gironde-Adour-Dordogne (bassin Gironde et Adour)		5j 12h	1j 12h		7j
AD10	Nivelle	5j	2j			7j
AD16	Adour maritime	5j 6h	1j 18h			7j
AD9	Nive	3j 9h	3j 15h			7j
AD17	Adour moyen	2j 3h	4j 21h			7j
AD5	Midouze	2j	5j			7j
AD1	Adour amont - Echez	4j	3j			7j
AD2	Arros - Bouès	5j 18h	1j 6h			7j
AD18	Gaves réunis	4j	3j			7j
AD19	Gave d'Oloron	4j	1j 12h	1j 12h		7j
AD8	Saison	4j 6h	2j 18h			7j
AD20	Gave de Pau béarnais	4j 6h	2j 18h			7j
AD21	Gave de Pau bigourdan	7j				7j
LA13	Estuaire Gironde	7j				7j
LA10	Confluence Garonne - Dordogne	2j 14h	4j 10h			7j
LA11	Garonne girondine	3j 6h	3j 18h			7j

2 Évaluation de l'anticipation des phénomènes

NB : les périodes de retour n(ont pas été calculés pour cet événement.

Tronçon Nivelles :
à Saint Pée sur Nivelles (Cherchebruit)

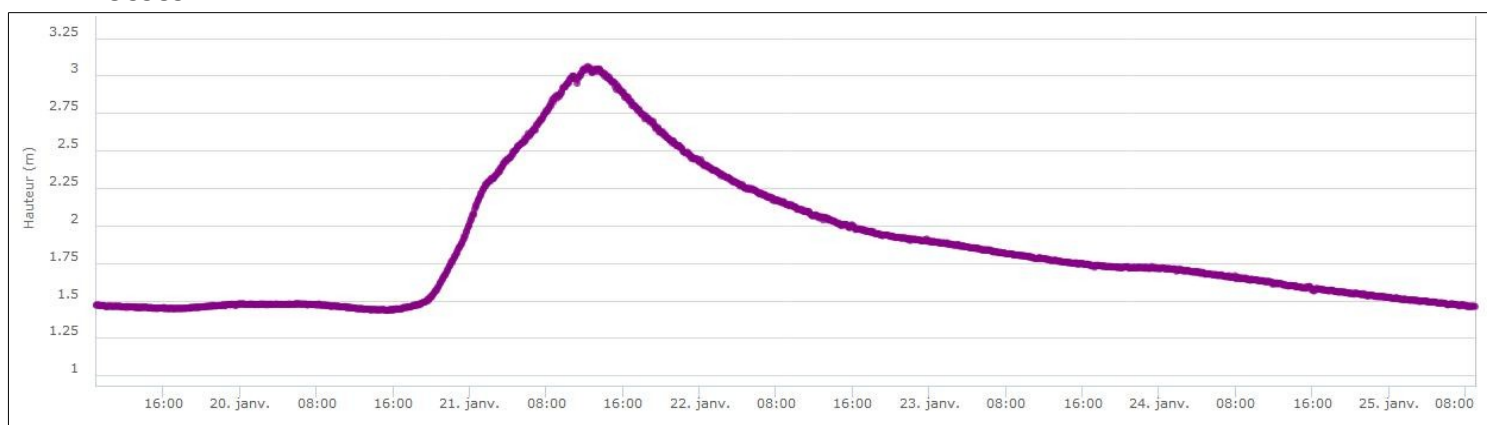


Synthèse :

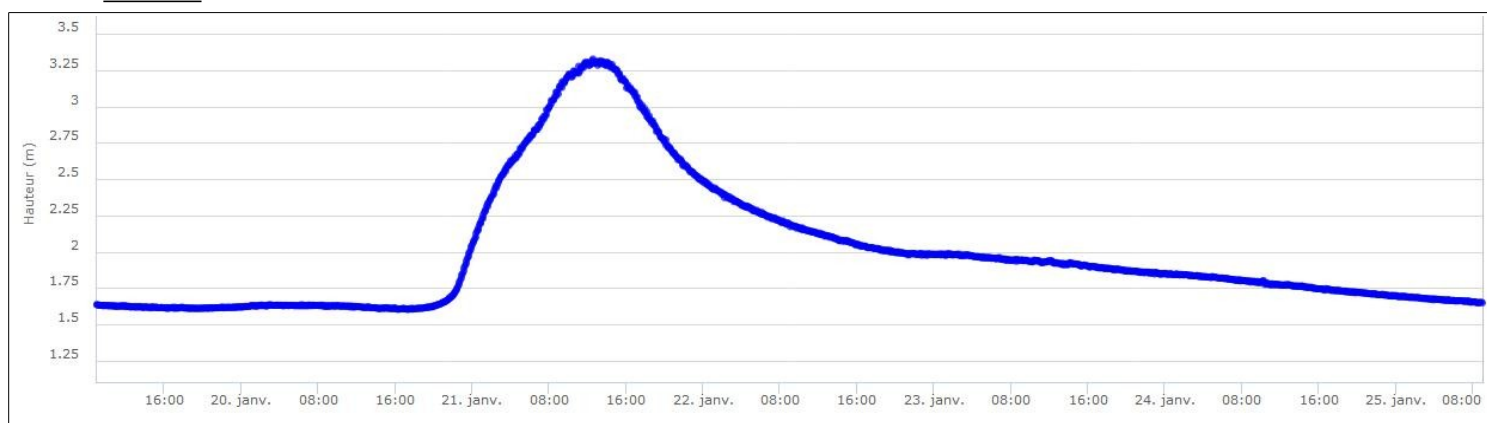
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
19/01 à 16h	-

Hauteur maximale et débit de pointe :
à Saint Pée sur Nivelles- Cherchebruit, le 21 janvier à 12h30 : 1,96 m – 54,74m³/s.

Tronçon Nive
Ossès



Cambo



Synthèse :

Mise en vigilance	Délai d'anticipation
19/01 à 16h	<35 h

Hauteurs maximales et débits de pointe :

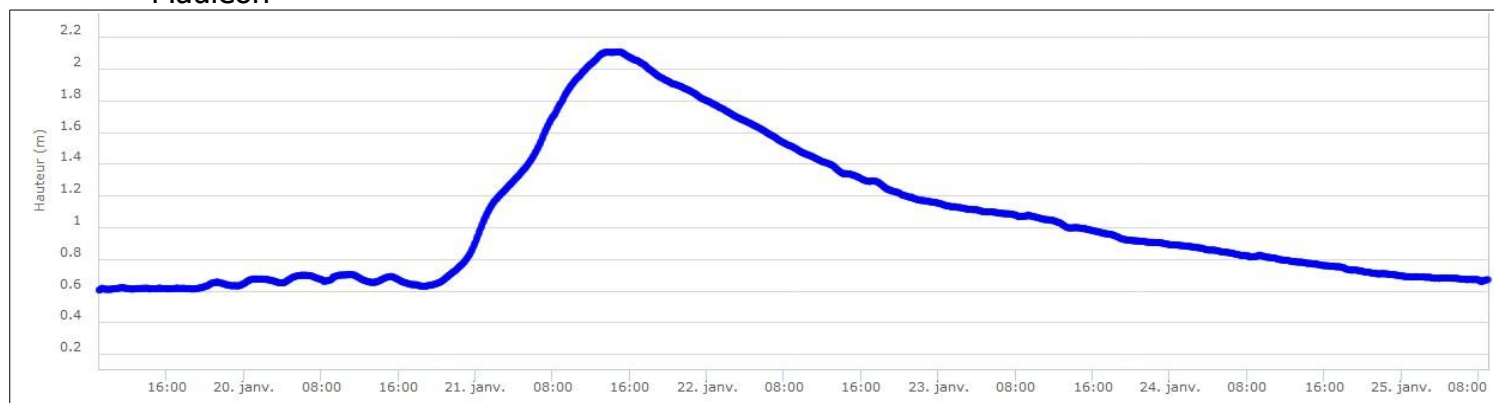
- à Ossès : 21 janvier 12h30 : 3,04 m - 212 m³/s ;
- à Cambo-les-bains : 21 janvier à 12h35 : 3,30 m – 394 m³/s ;

Tronçon Saison :

Licq-Atherey



Mauléon



Synthèse :

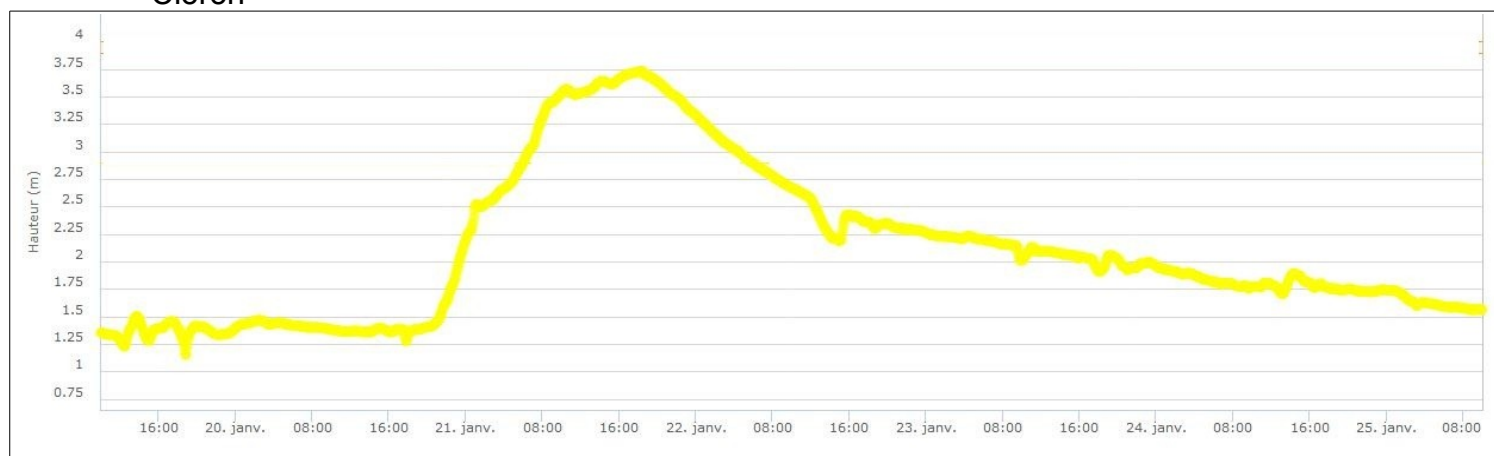
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
19/01 à 16h	< 45 h

Hauteurs maximales et débits de pointe :

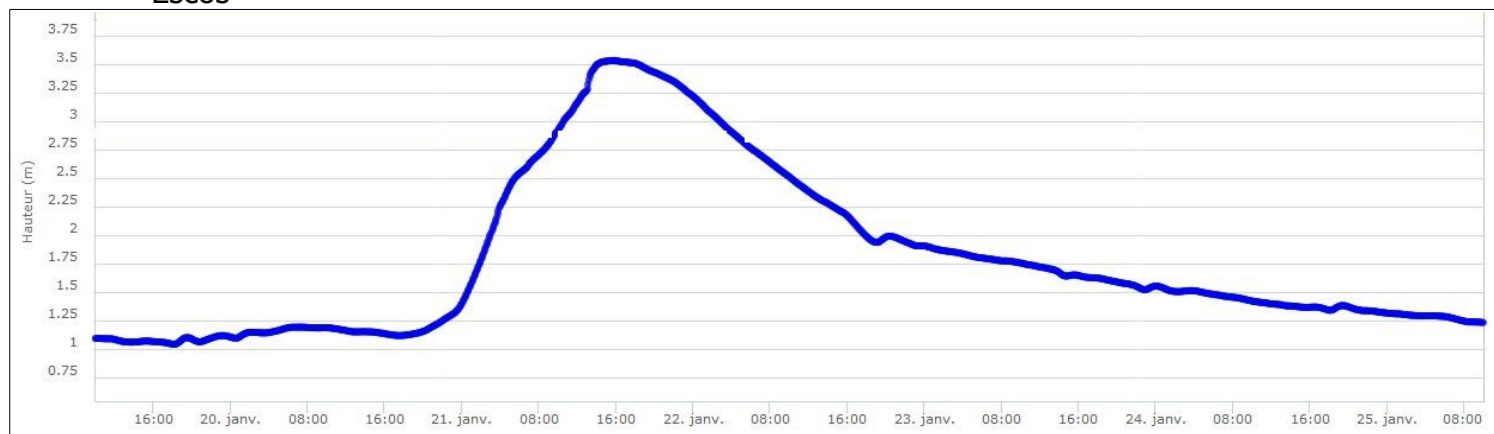
- à Licq : 21 janvier à 14h15 : 2,58 m – 178 m³/s,
- à Mauléon : 21 janvier à 14h35 : 2,11 – 213 m³/s,

Tronçon Gave d'Oloron:

Oloron



Escos



Synthèse :

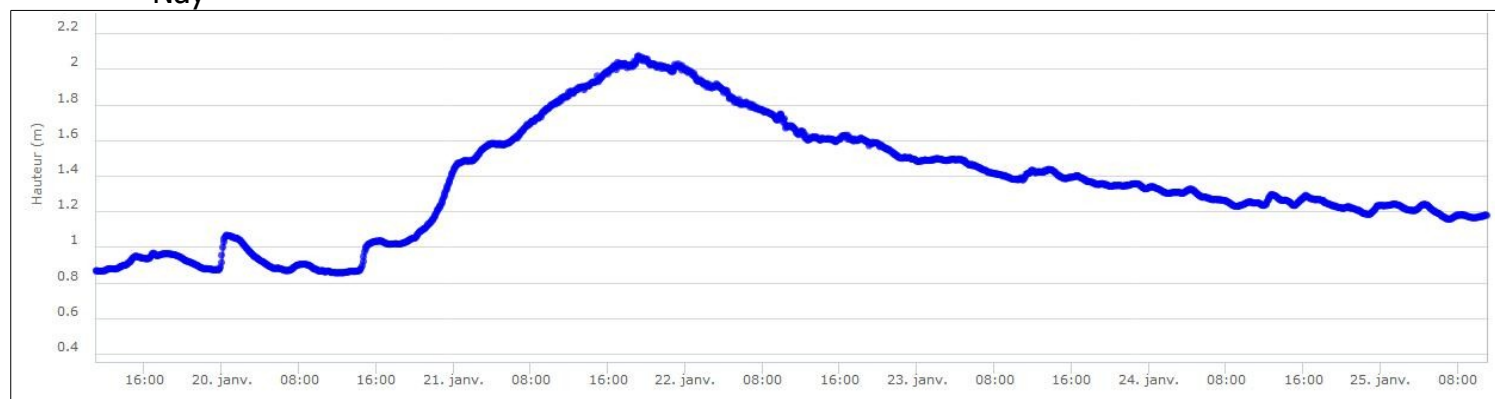
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
19/01 à 16h	< 40 h
20/01 à 10h	-

Hauteurs maximales et débits de pointe :

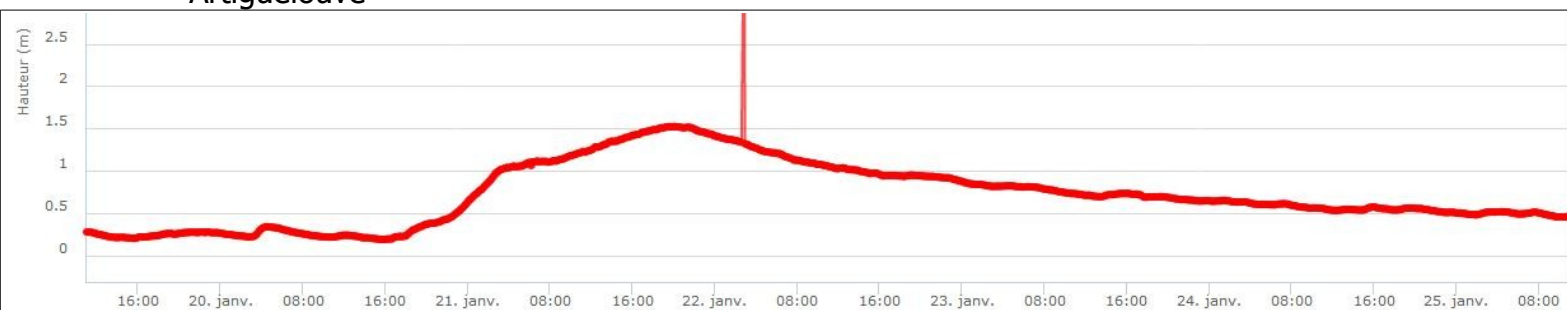
- à Oloron-Sainte-Marie : 21 janvier à 18h : 3,72m – 442 m³/s ;
- à Escos : 21 janvier à 15h50: 3,54 m – 974 m³/s.

Tronçon Gave de Pau béarnais :

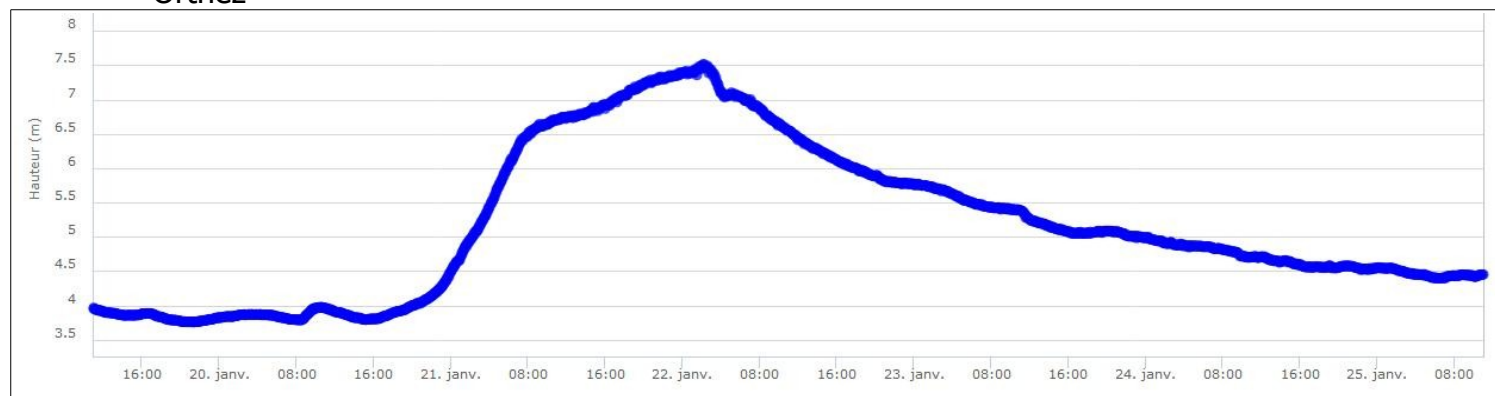
Nay



Artiguelouve



Orthez



Synthèse :

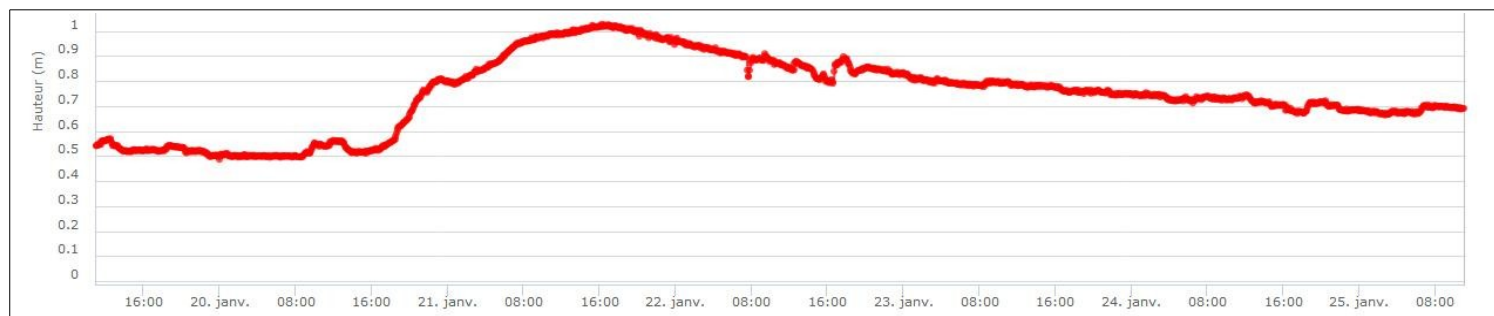
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
19/01 à 16h	< 48 h

Hauteurs maximales et débits de pointe :

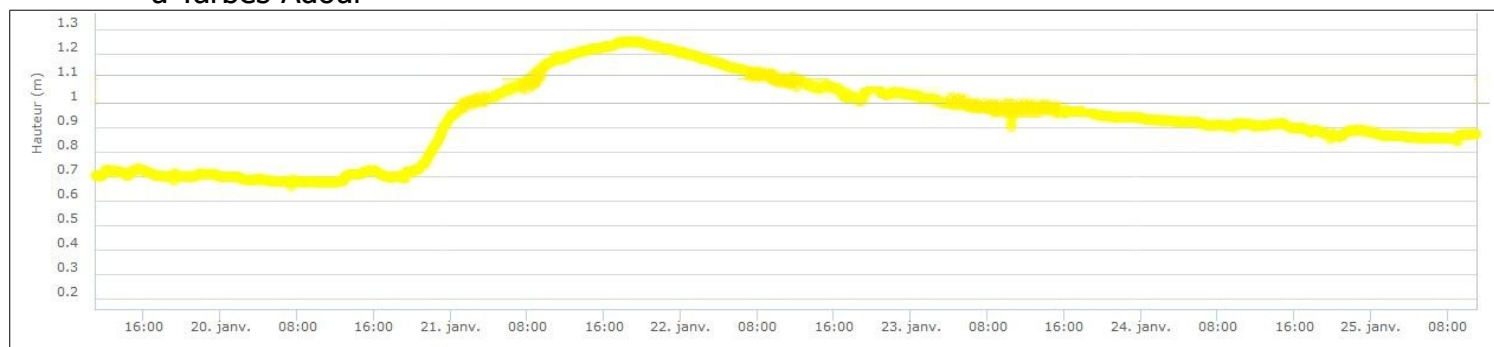
- à Nay : 21 janvier à 19h10 : 2,07 m – 223 m³/s.
- à Artiguelouve: 21 janvier à 20h15 : 1,52 m – 350m³/s.
- À Orthez : 22 janvier à 2h15 : 7,48 m – 448m³/s.

Tronçon Adour amont-Echez

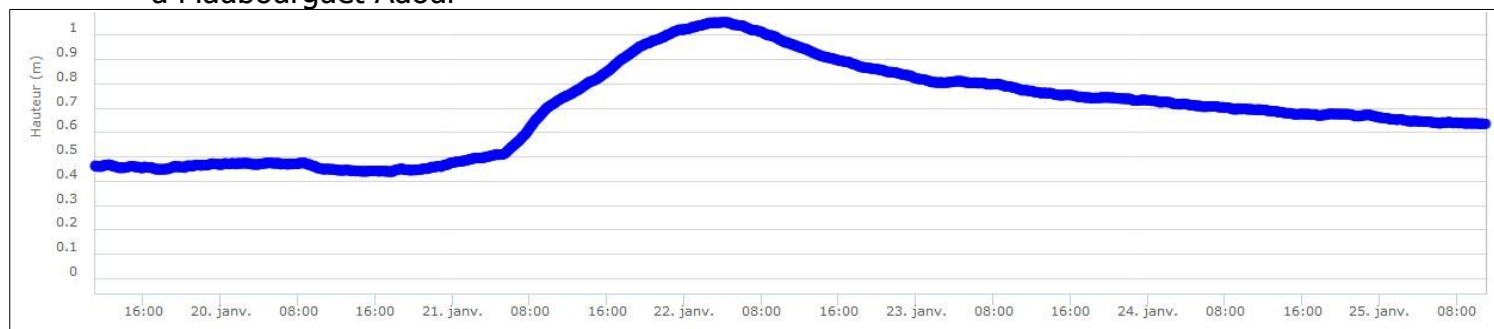
à Bagnère de Bigorre



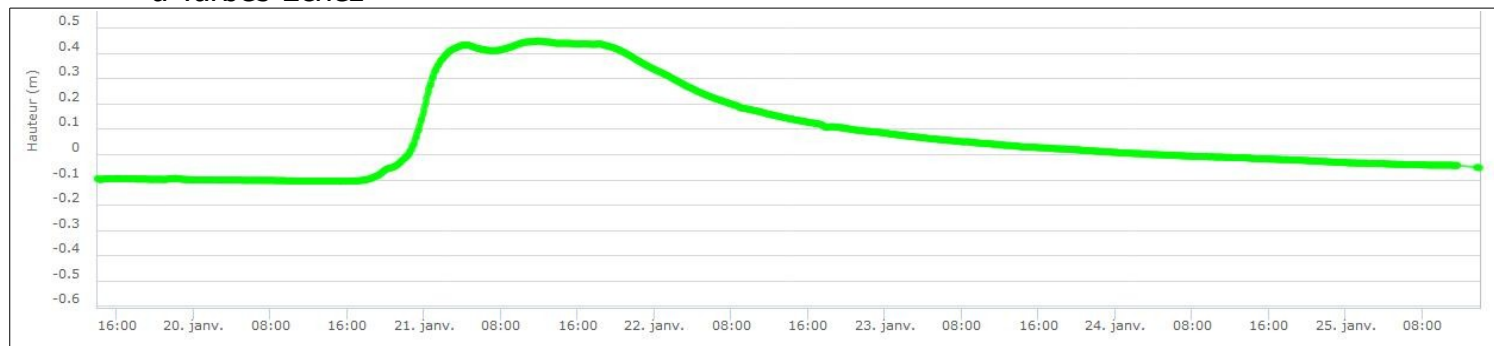
à Tarbes-Adour



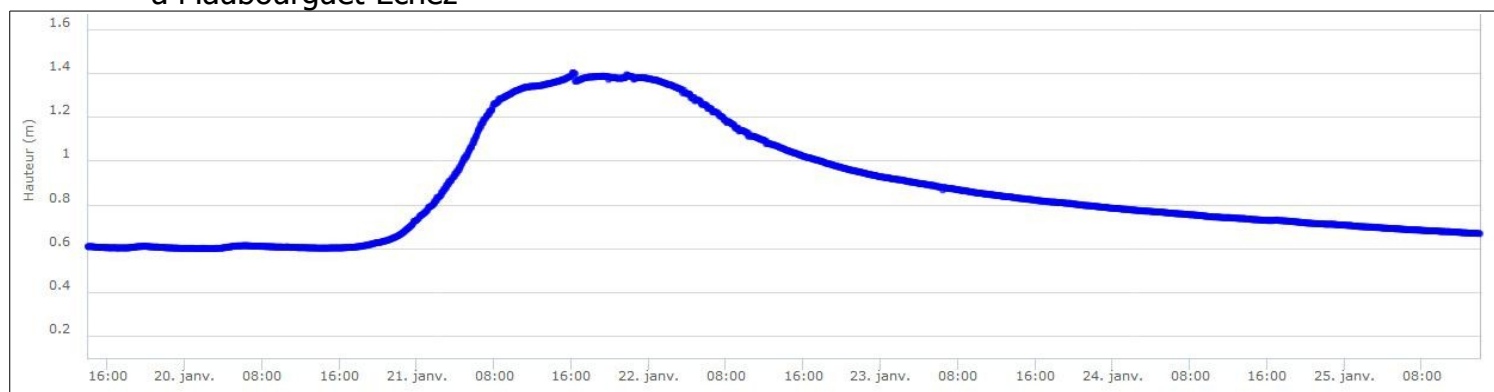
à Maubourguet-Adour



à Tarbes-Echez



à Maubourguet-Echez



Synthèse :

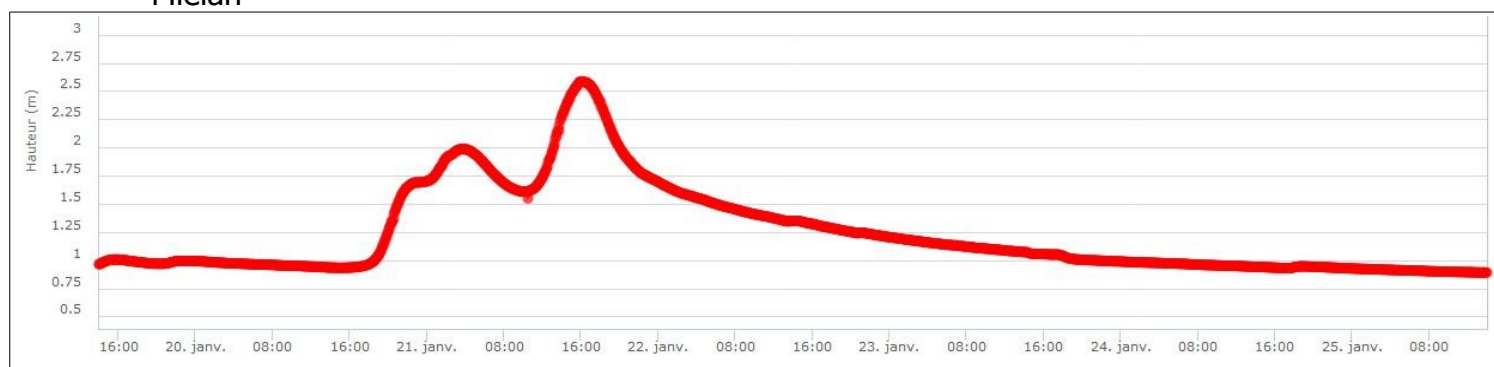
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
19/01 à 16h	<40 h

Hauteurs maximales et débits de pointe :

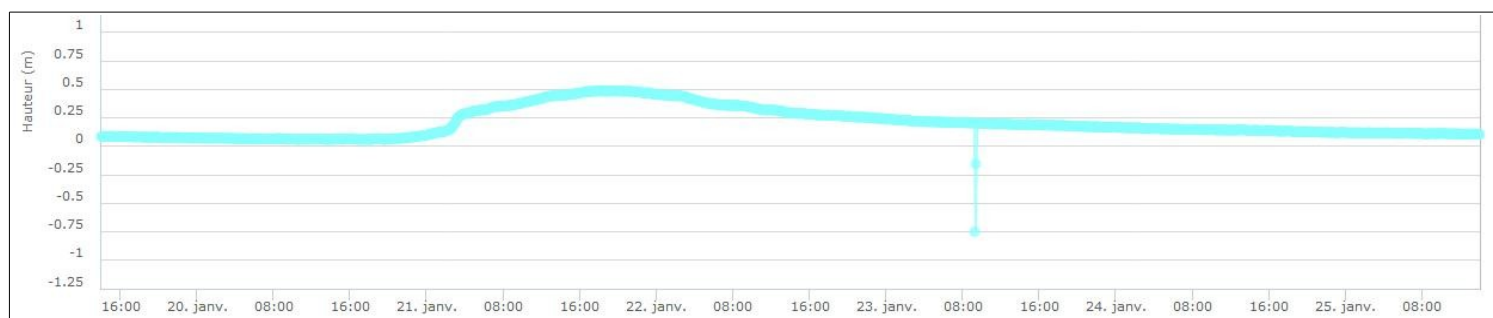
- à Bagnères de Bigorre : 21 janvier à 16h15 : 1,03 m – 34 m³/s ;
- à Tarbes-Adour : 21 janvier à 19h20 : 1,25 m – 41 m³/s ;
- à Maubourguet Adour : 22 janvier à 3h15 : 1,05 m – 47 m³/s ;
- à Tarbes-Echez : 21 janvier à 12h20 : 0,45m – 20 m³/s ;
- à Maubourguet Echez : 21 janvier à 21h50 : 1,39m – 52 m³/s ;

Tronçon Arros-Bouès :

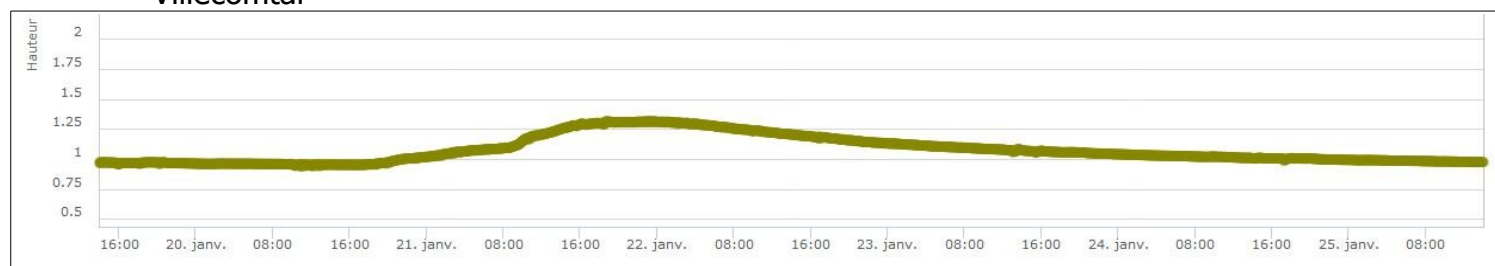
Miélan



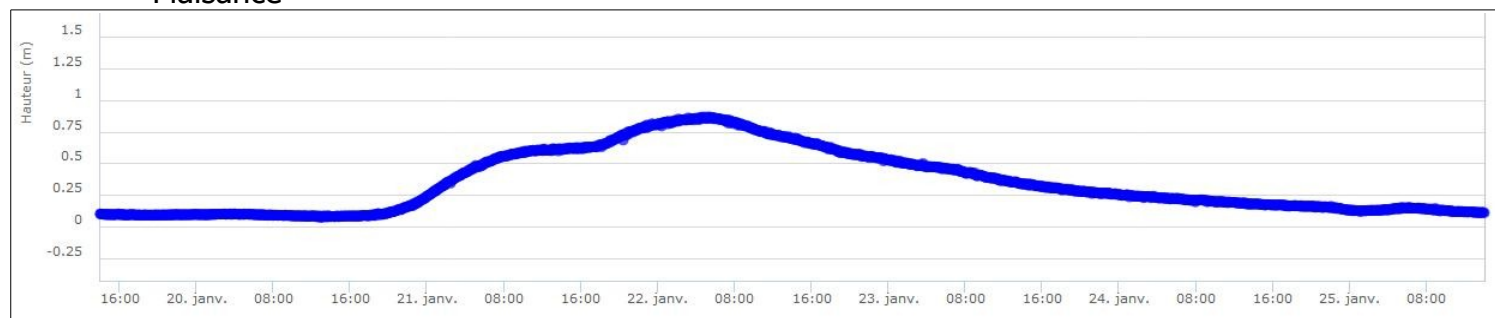
Tournay



Villecomtal



Plaisance



Synthèse :

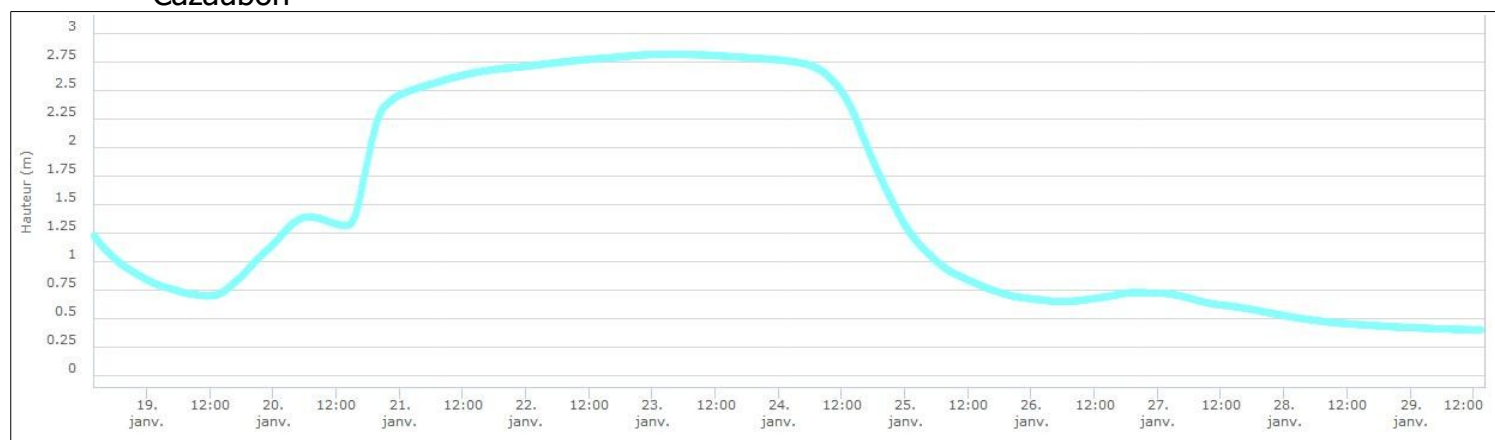
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
20/01 à 10h	-

Hauteurs maximales et débits de pointe :

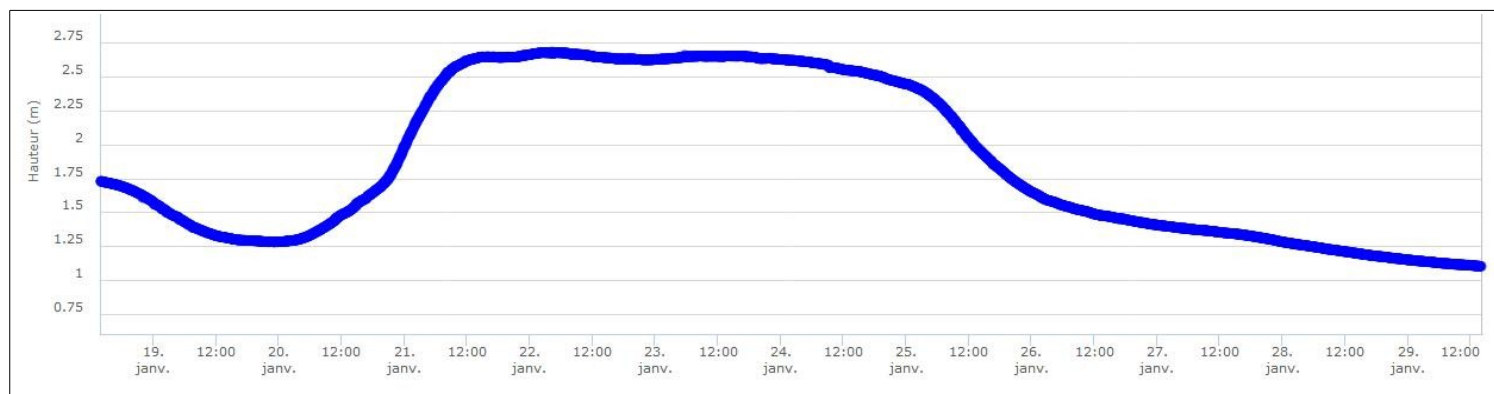
- à Miélan : 21 janvier à 16h : 2,59 m – 16,5 m³/s ;
- à Tournay : 22 janvier à 20h10 : 0,48 m – 15,5 m³/s.
- à Villecomtal : 21 janvier à 19h : 1,31 m – 29 m³/s ;
- à Plaisance : 22 janvier à 5h40 : 0,86 m – 58 m³/s.

Tronçon Midouze

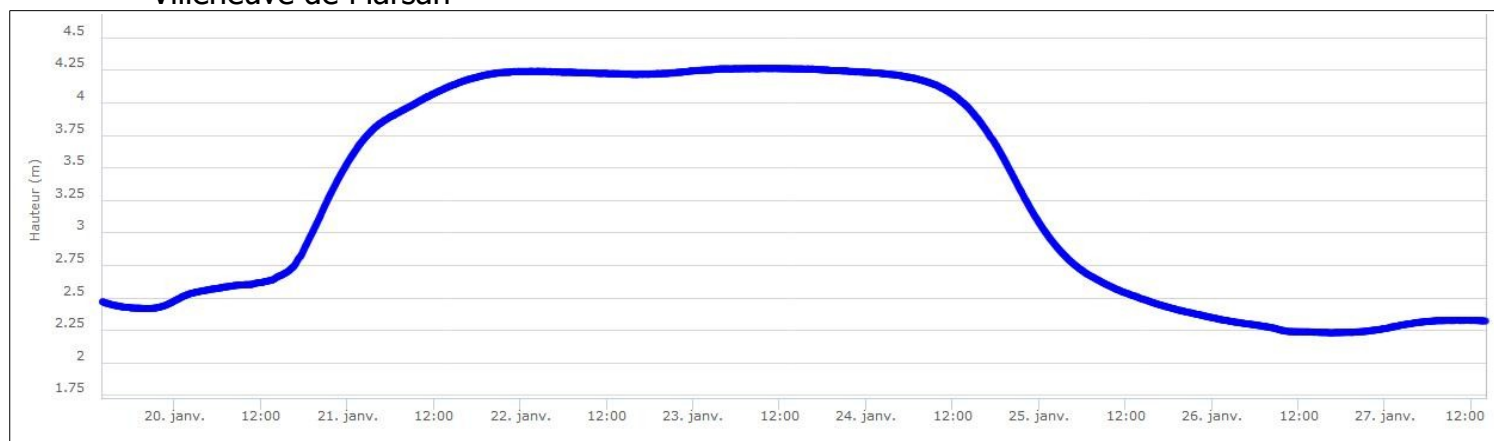
Cazaubon



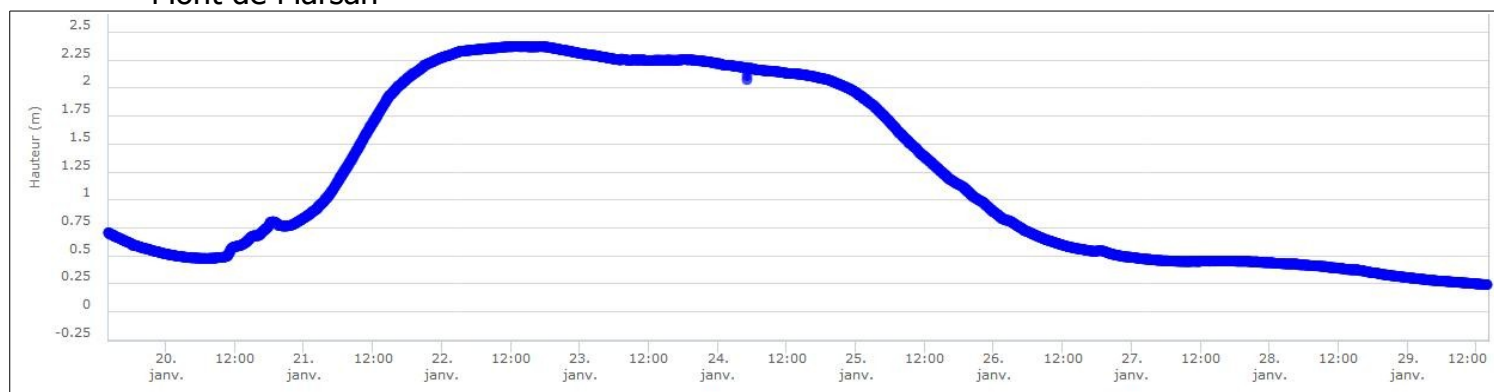
Roquefort



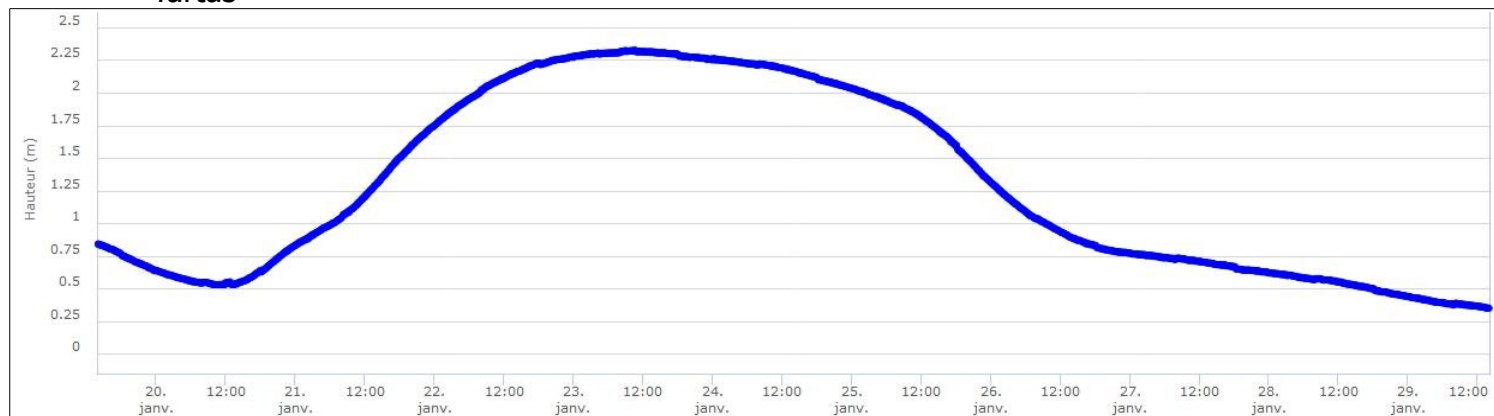
Villeneuve de Marsan



Mont de Marsan



Tartas



Synthèse :

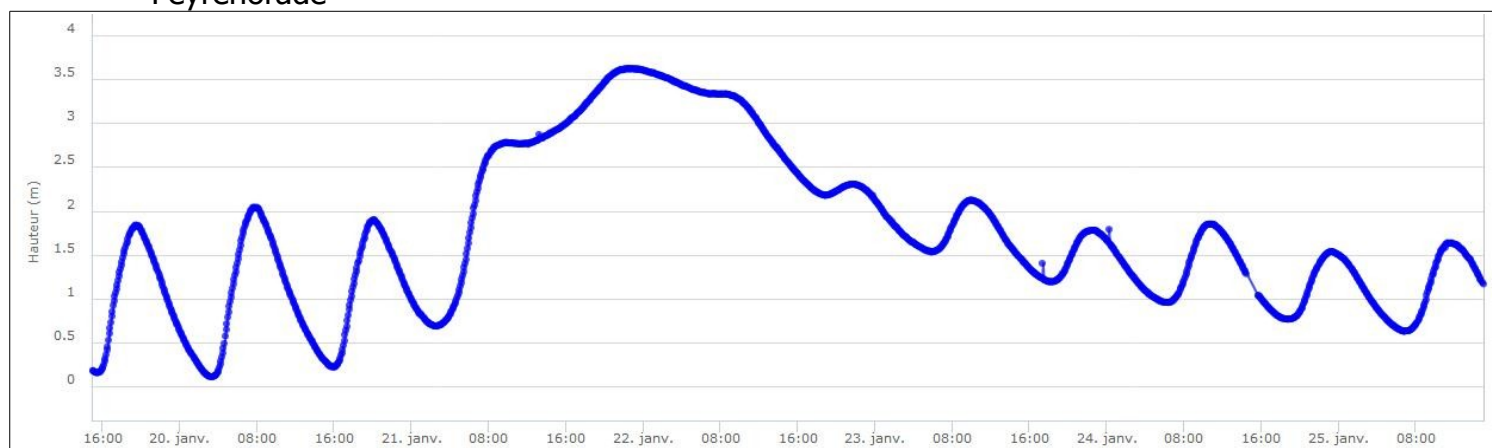
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
20/01 à 10h	< 20 h

Hauteurs maximales et débits de pointe :

- à Cazaubon : 23 janvier à 3h : 2,81 m – 19 m³/s ;
- à Rouqefortl : 22 janvier à 4h : 2,68 m – 27 m³/s.
- à Villeneuve de Marsan: 23 janvier à 16h30 : 4,26 m – 28m³/s.
- à Mont de Marsan : 22 janvier à 15h : 2,37 m – 73 m³/s ;
- à Tartas : 23 janvier à 10h30 : 2,32 m – 109 m³/s.

Tronçon Gaves réunis

Peyrehorade



Synthèse :

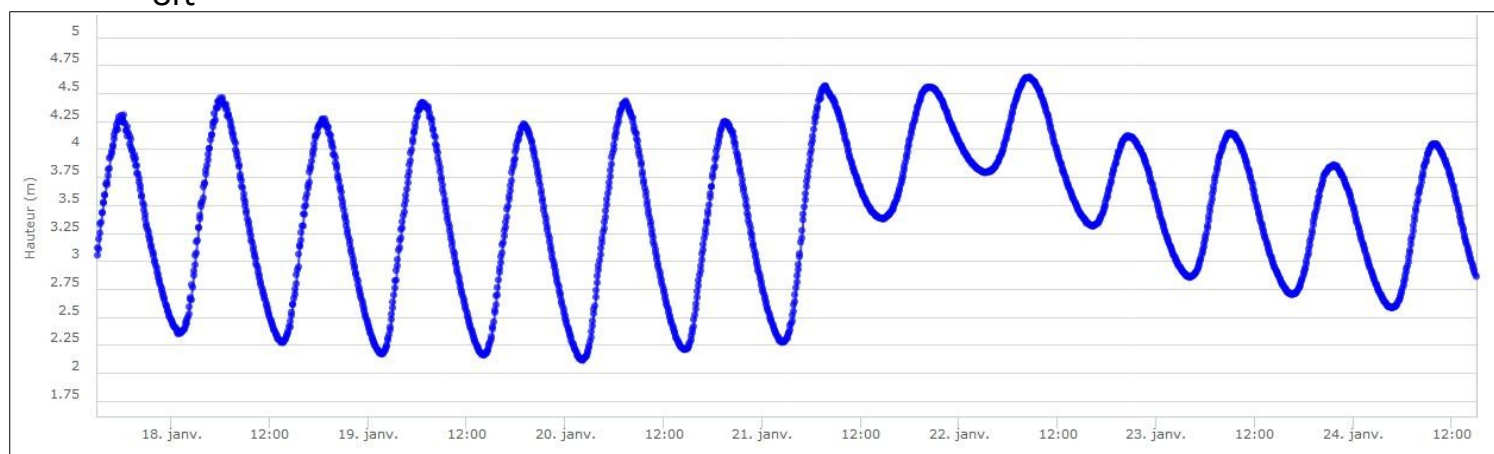
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
20/01 à 10h	< 24 h

Hauteur maximale et débit de pointe :

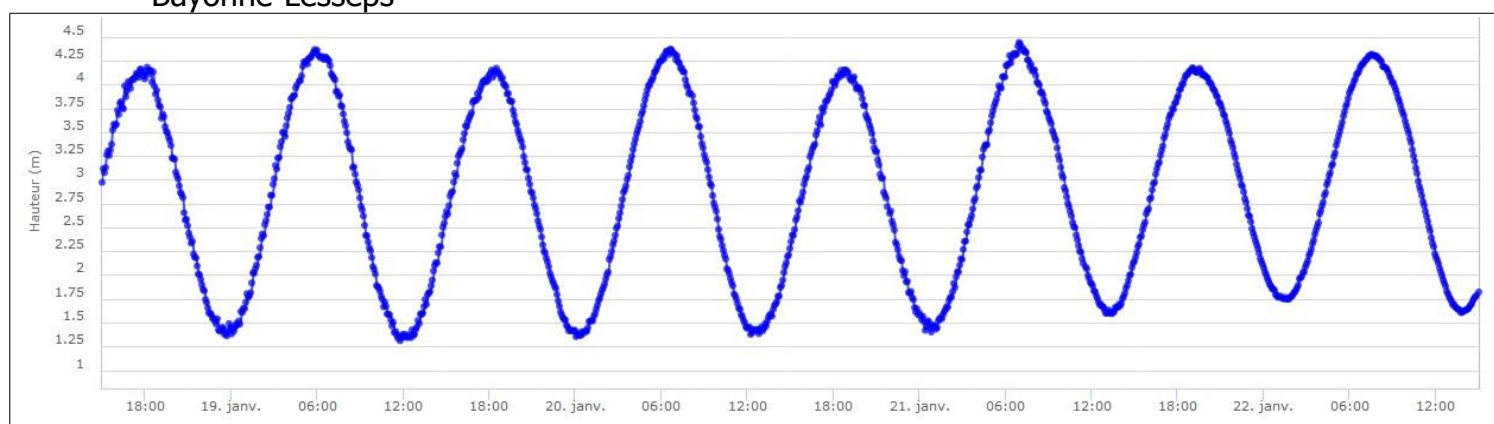
à Peyrehorade, le 21 janvier à 22h30 : 3,63 m

Tronçon Adour maritime

Urt



Bayonne-Lesseps



Synthèse :

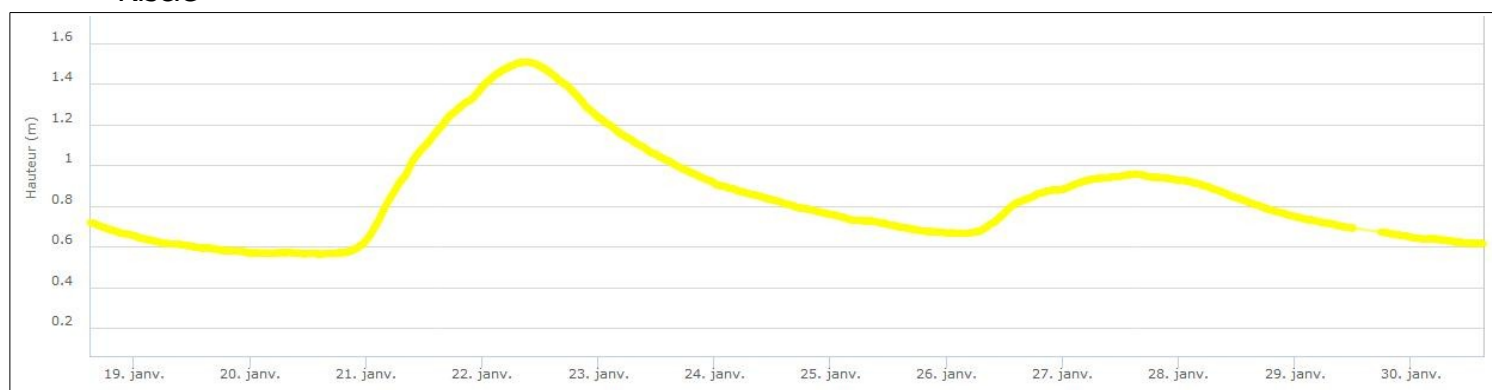
Mise en vigilance	Délai d'anticipation
20/01 à 16 h	-

Hauteurs maximales et débits de pointe :

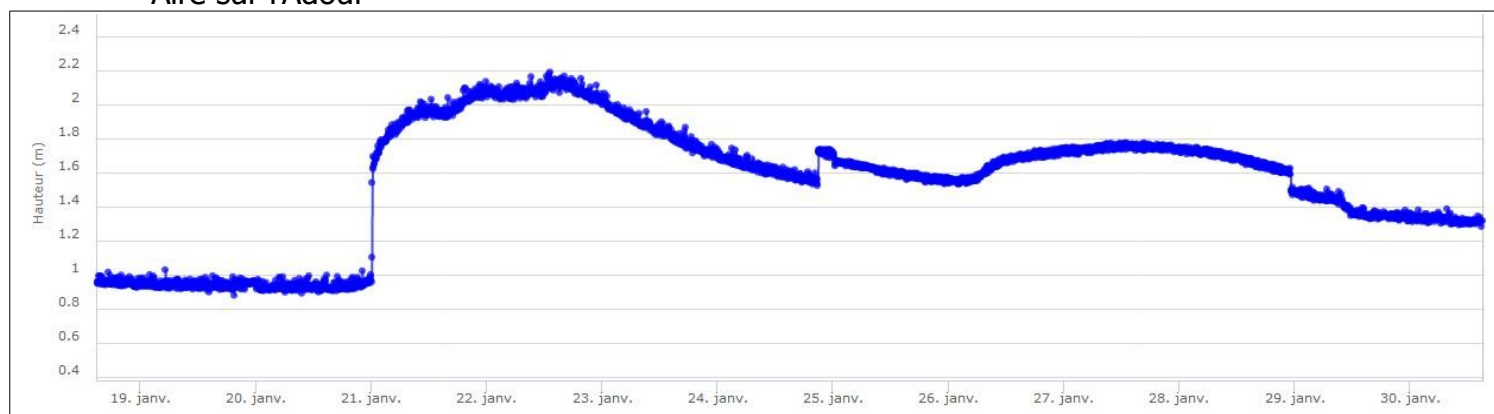
- à Urt : 22 janvier à 8h30 : 4,64 m
- à Bayonne-Lesseps : 21 janvier à 7h : 4,44 m

Tronçon Adour moyen :

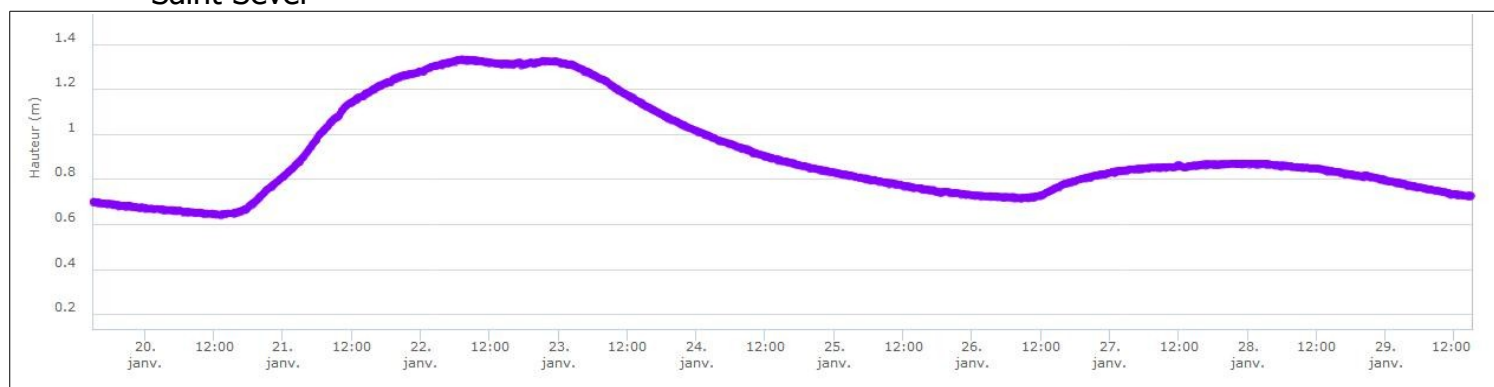
Riscle



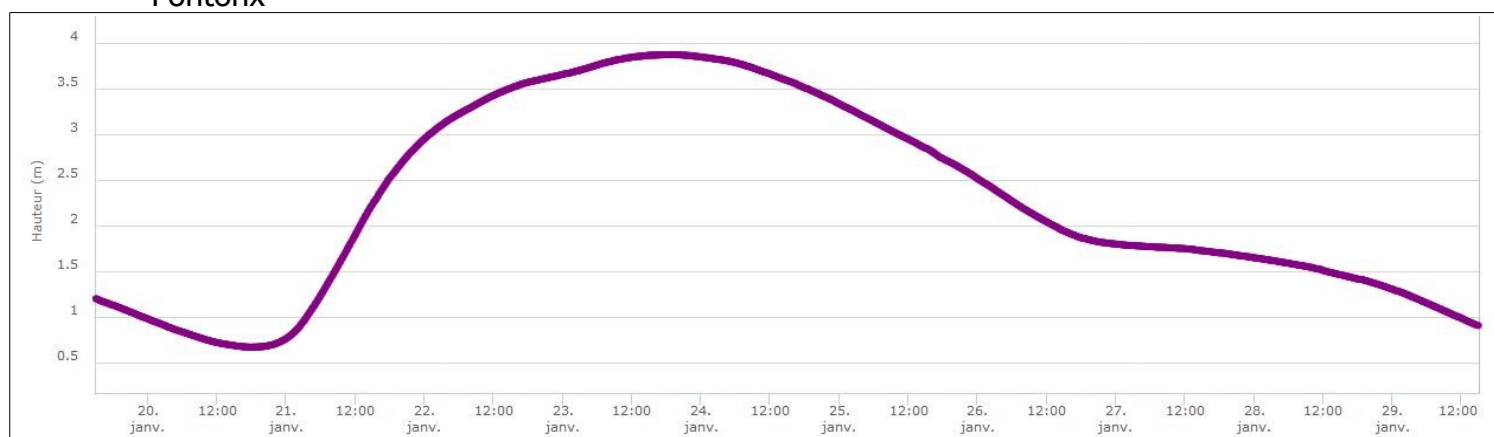
Aire sur l'Adour



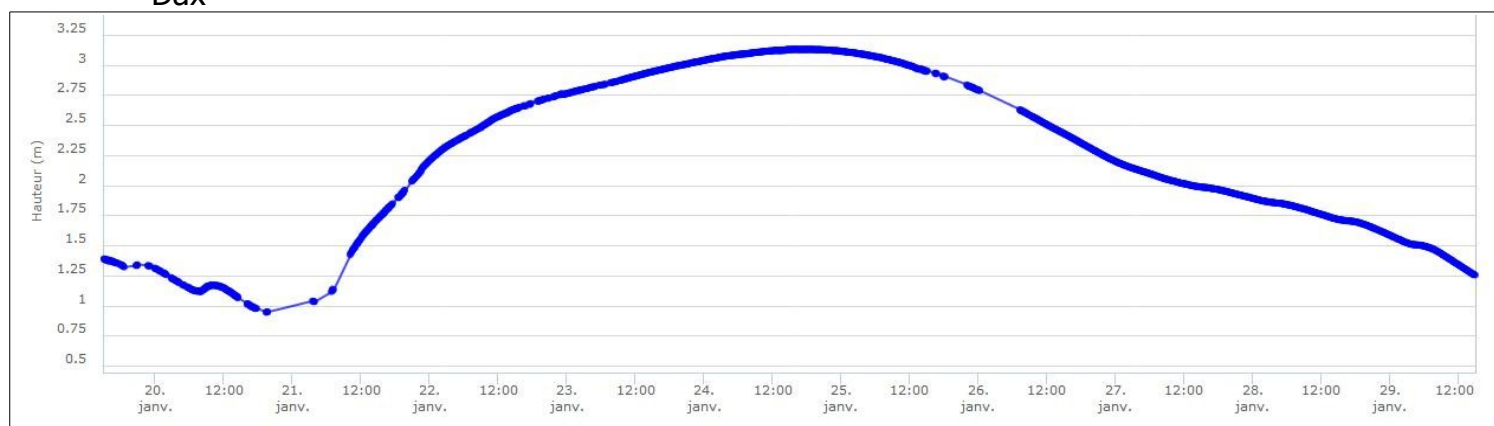
Saint-Sever



Pontonx



Dax



Synthèse :

Mise en vigilance	Délai d'anticipation
21/01 à 10h	< 3h

Hauteurs maximales et débits de pointe :

- à Riscle : 22 janvier à 9 h : 1,51m – 175 m³/s ;
- à Aire sur l'Adour : 22 janvier à 13h20 : 2,10m – 230m³/s.
- à Saint-Sever : 22 janvier à 7h: 1,33m – débit non mesuré;
- à Pontonx: 23 janvier à 17h35: 3,87m – 378 m³/s ;
- à Dax: 24 janvier à 15h30 : 3,13m – 367 m³/s.

CONCLUSION

Bilan qualitatif de la vigilance produite durant l'épisode :

Tronçon	Mise en vigilance	Délai d'anticipation
Nivelle	19/01 à 16h	-
Nive	19/01 à 16h	< 35h
Saison	19/01 à 16h	< 45 h
Gave d'Oloron	19/01 à 16h	< 40 h
	20/01 à 10h	-
Gave de Pau béarnais	19/01 à 16h	< 48 h
Adour amont-Echez	19/01 à 16h	< 40 h
Arros-Bouès	20/01 à 10 h	-
Midouze	20/01 à 10 h	< 20 h
Gaves réunis	20/01 à 10 h	< 24 h
Adour maritime	20/01 à 16h	-
Adour moyen	21/01 à 10h	< 3h